Exploitation-type spécialisée en bovins viandeux en production biologique

Dernière mise à jour : 25 mars 2024

Cette fiche reprend l'ensemble des caractéristiques des exploitations spécialisées en bovins viandeux en production biologique, appelée dans cette fiche l'exploitation-type

En 2022, l'exploitation-type dispose de 72 ha de superficie agricole utilisée [SAU] et d'un cheptel moyen de 120 bovins dont 45 vaches viandeuses. Elle pratique une production plus extensive que celle de l'ensemble des exploitations wallonnes détenant du bovin.

Cette fiche traite de l'exploitation-type spécialisée en bovins viandeux en production biologique [OTE 460bio]. L'orientation technico-économique [OTE] n°460 reprend l'ensemble des exploitations dont plus de 2/3 de la production brute standard [PBS] totale proviennent du produit des herbivores et des cultures fourragères. Deux conditions s'ajoutent. D'un côté, l'ensemble de ces produits doit provenir pour plus de 10 % des herbivores. De l'autre côté, plus de 75 % du produit des herbivores est issu des vaches viandeuses.

Ces exploitations œuvrant sous mode de production biologique sont comparées aux « exploitations wallonnes» reprenant l'ensemble des exploitations qu'elles soient en production biologique ou non.

L'exploitation-type spécialisée en bovins viandeux en production biologique dispose d'une SAU moyenne de 72 ha

La SAU moyenne de l'exploitation-type atteint 72 ha en 2022. Elle est supérieure à la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations wallonnes spécialisées en bovins viandeux (61 ha).

L'assolement est composé d'environ 82 % de superficies fourragères dont 72 % de prairies permanentes. Les céréales cultivées ne représentent que 9 %. Elles peuvent être vendues mais

également utilisées dans la ration des animaux. La catégorie « autres » reprend majoritairement les protéagineux. La proportion de prairies permanentes est plus importante que dans les exploitations wallonnes. La faible proportion de maïs fourrager s'explique par les difficultés de désherbage de cette culture en production biologique.

Depuis 2016, la superficie moyenne progresse plus doucement (+ 4 %) que celle de l'ensemble des exploitations spécialisées en bovins viandeux (+9 %).

Nombre et superficie agricole utilisée des exploitations wallonnes en 2022

	2022	Moyenne par exploitation
Exploitations (nombre)		
Exploitations spécialisées en bovins viandeux biologiques	**382**	**-**
Exploitations wallonnes*	**12 670**	**-**
Superficie agricole utilisée (ha)		
Exploitations spécialisées en bovins viandeux biologiques	**26 363**	**69.01**
Prairies permanentes	20 645	54.04
Prairies temporaires	2 242	5.87
Maïs fourrager	114	0.3
Autres cultures fourragères	542	1.42
Céréales	2 467	6.46
Autres cultures	353	0.92
Exploitations wallonnes*	**738 927**	**58.32**
Prairies permanentes	308 938	24.38
Prairies temporaires	36 984	2.92
Maïs fourrager	55 619	4.39
Autres cultures fourragères	7 444	0.59
Céréales	187 615	14.81
Autres cultures	142 327	11.23

* professionnelles et non professionnelles

EAW_Source : DAEA-DEMNA-SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

Répartition de la superficie agricole utilisée des exploitations spécialisées en bovins viandeux en production biologique en 2022

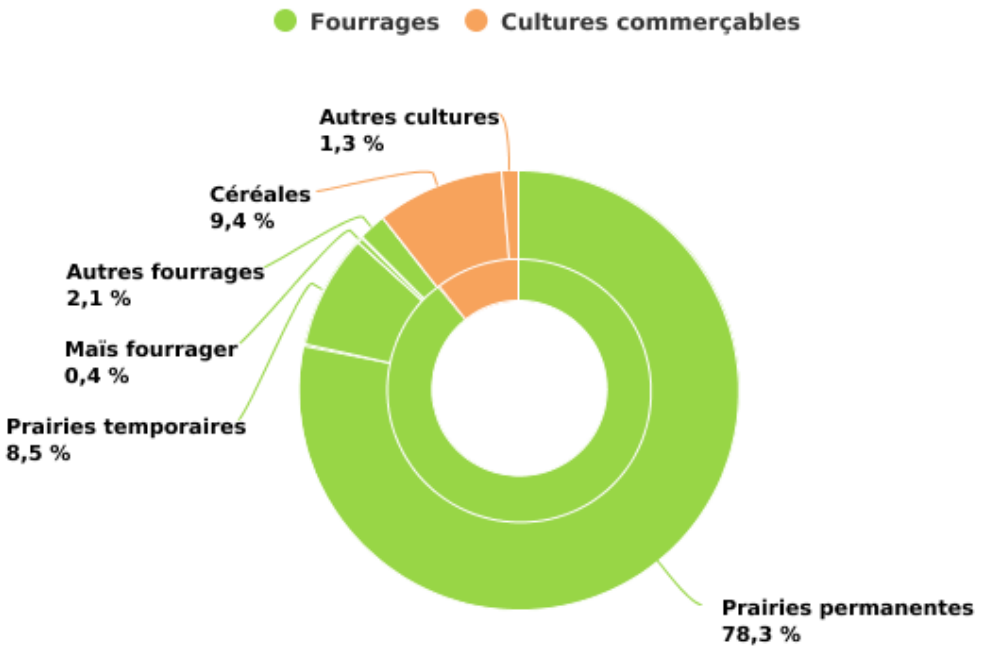

EAW_Source : OPW – SPW ARNE

© SPW - 2024

Evolution de la superficie agricole utilisée moyenne des exploitations wallonnes

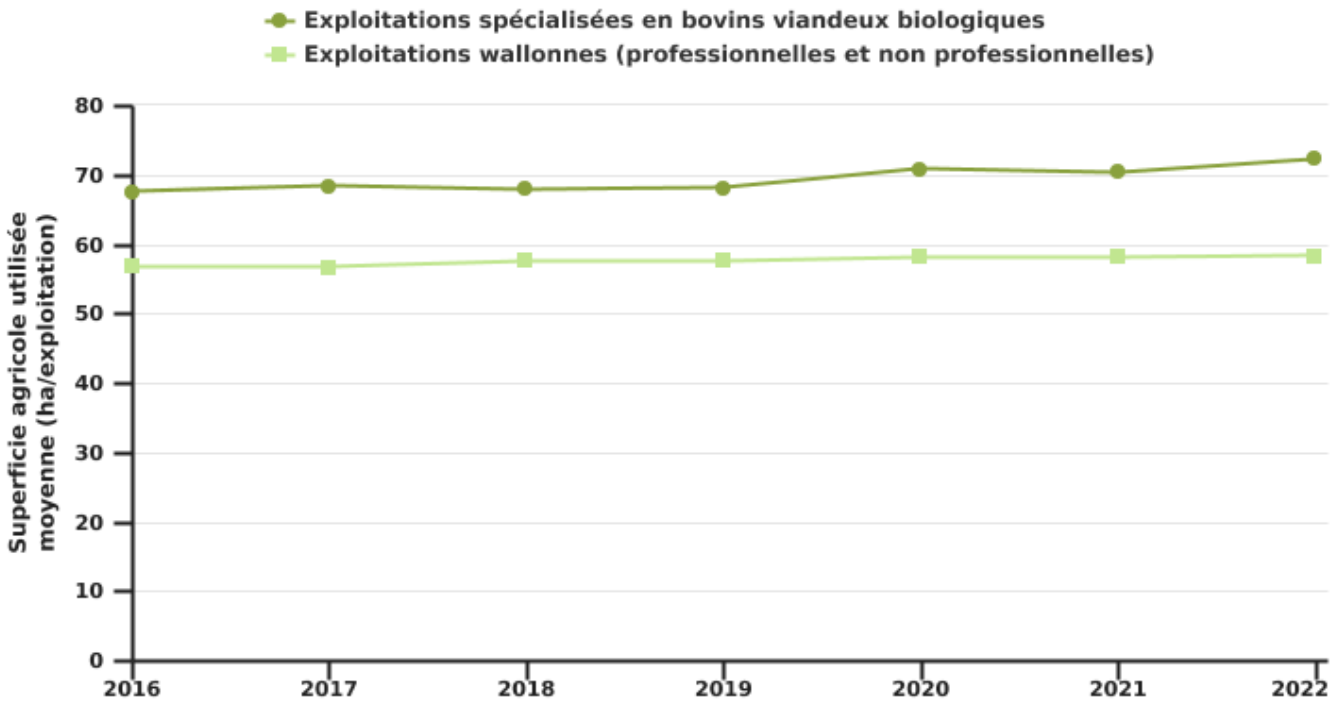

EAW_Source : DAEA-DEMNA-SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

L’exploitation-type est plus extensive et possède en moyenne 45 vaches viandeuses en 2022

En 2022, l’exploitation-type élève 45 vaches viandeuses. C’est moins qu’observé au niveau de l’ ensemble des exploitations wallonnes (55 vaches). En effet, l’élevage biologique se caractérise par un mode de production plus extensif.

Depuis 2016, le nombre moyen de vaches viandeuses au sein de l’exploitation-type est relativement stable. La tendance est assez similaire pour les exploitations wallonnes où le nombre de vaches par exploitation tend même à diminuer très légèrement.

Cheptel bovin des exploitations wallonnes en 2022

	2022	Moyenne par détenteur
Détenteurs de bovins (exploitations)		
Exploitations spécialisées en bovins viandeux biologiques	**382**	
Exploitations wallonnes* détenant des bovins	**6 828**	
Cheptel bovin (têtes)		
Exploitations spécialisées en bovins viandeux biologiques		
Bovins	43 611	114.2
Vaches viandeuses	16 585	43.4
Exploitations wallonnes* détenant des bovins		
Bovins	1 034 745	151.5
Vaches viandeuses	226 168	33.1

* professionnelles et non professionnelles

EAW_Source : OPW-SPW ARNE

© SPW - 2024

Evolution du nombre moyen de vaches viandeuses des exploitations wallonnes

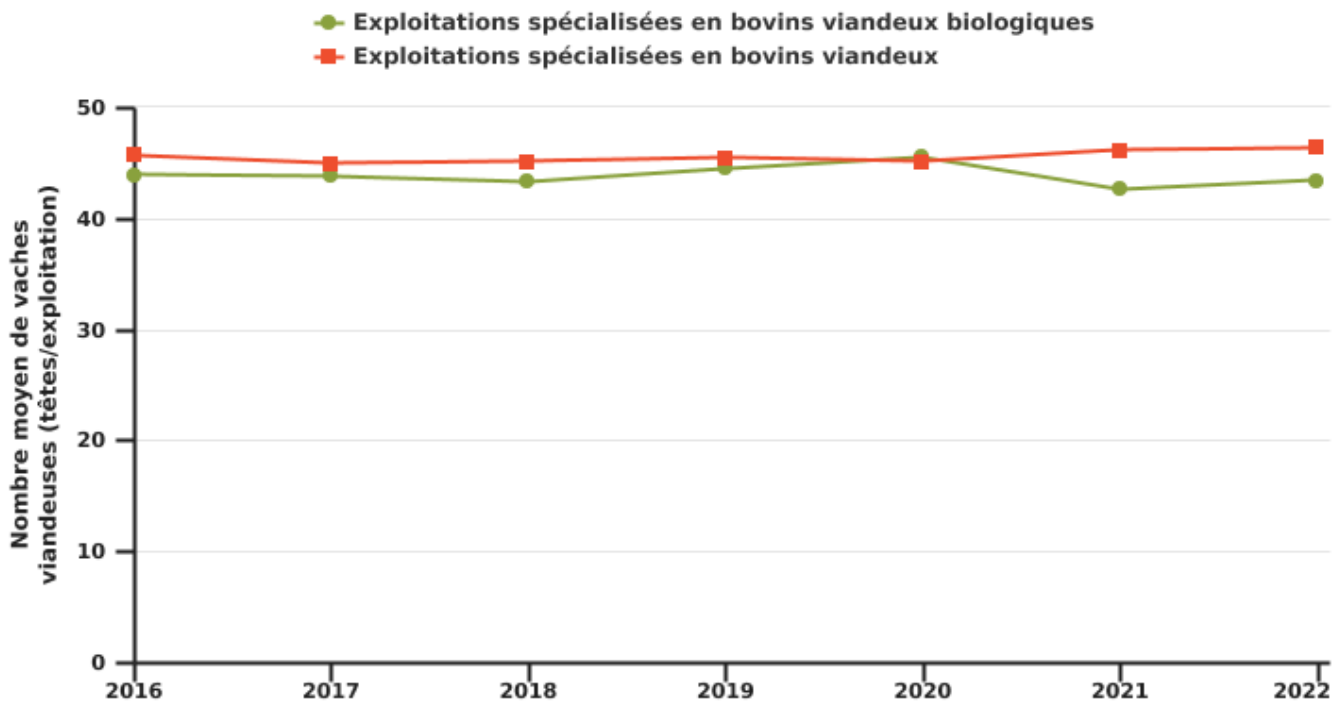

EAW_Source : DAEA-DEMNA-SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

En savoir plus ?

Sources :

- Organisme Payeur de Wallonie, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement